



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Relevé de décisions du Comité Directeur Fédéral

23 février 2024 en Visio

Présents :

Sylvie BONNIER, Françoise BORDEREAU, Charlie CAMPO, Brigitte CHAIBI (à partir du point 4), Jean-Claude CHOSSON (à partir du point 3) Laurent FERLAY, Rodolphe GIRARD, Gérard GUEROULT, Gérard KUSTER, William MIDON (à partir fin point 1), Prescillia MORAN, Kay-Joua MOUA, Ghislaine PAVIOT (à partir du point 5), Henryvonne PERNOT, Hélène PIGNATARO, Françoise RINGUEDET (à partir fin point 1), Régine ROLLAND (à partir fin point 1), Véronique TASSY

Absent excusé : Dinh-Chuyen VU

Invités : Yannick MEUNIER (Directeur Général), David LOPES (Directeur Technique Fédéral)

La Présidente ouvre la séance à 19h05.

1. Administratif

Point sur les licences et affiliation au 20/02/23

STATISTIQUES AFFILIATIONS / LICENCES AU 20/02/2023

Somme de licences	Saison			
	31/08/2022	2 023	Ecart	Evolution
Ligue				
01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2 123	2 677	554	26,10%
02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	509	588	79	15,52%
03 BRETAGNE	1 452	1 809	357	24,59%
04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	540	696	156	28,89%
05 GRAND EST	1 505	1 745	240	15,95%
06 GUADELOUPE	131	224	93	70,99%
07 HAUTS-DE-FRANCE	1 089	1 397	308	28,28%
08 ILE-DE-FRANCE	2 685	3 289	604	22,50%
09 LA REUNION	280	386	106	37,86%
10 MARTINIQUE	77	214	137	177,92%
11 NORMANDIE	1 017	1 252	235	23,11%
12 NOUVELLE-AQUITAINE	1 374	1 638	264	19,21%
13 OCCITANIE	1 099	1 399	300	27,30%
14 PAYS DE LA LOIRE	1 318	1 726	408	30,96%
15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	968	1 142	174	17,98%
Total général	16 167	20 182	4 015	

Ecart licence par rapport à fin de saison N-1 : **24,8%**

Nombre de Club affilié	Saison			
	31/08/2022	2023	Ecart	Evolution
Ligue				
01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	58	59	1	1,72%
02 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	16	20	4	25,00%
03 BRETAGNE	32	33	1	3,13%
04 CENTRE-VAL-DE-LOIRE	19	19	0	0,00%
05 GRAND EST	49	49	0	0,00%
06 GUADELOUPE	7	8	1	14,29%
07 HAUTS-DE-FRANCE	36	38	2	5,56%
08 ILE-DE-FRANCE	64	66	2	3,13%
09 LA REUNION	10	13	3	30,00%
10 MARTINIQUE	3	6	3	100,00%
11 NORMANDIE	31	32	1	3,23%
12 NOUVELLE-AQUITAINE	44	43	-1	-2,27%
13 OCCITANIE	35	39	4	11,43%
14 PAYS DE LA LOIRE	33	35	2	6,06%
15 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	34	36	2	5,88%
Total général	471	496	25	

Ecart affiliations par rapport à fin de saison N-1 : **5,3%**

Licences validées au 20/02/2023	2022	2023	Evolution
Cadre Fédéral	108	95	-12%
Championnat / Open NBTA	1889	2384	26%
Championnat FFSTB	6098	8009	31%
Dirigeant	2102	2306	10%
Encadrant	654	731	12%
Individuelle	6	6	0%
Majorette	25	98	292%
Minitwirl	1478	1900	29%
Sportive	1474	2126	44%
Supporter	1267	2527	99%
Bénévole	120	0	-100%
Total	15101	20182	34%

Ecart licence saisies J-365 : **33,6%**

Clubs affiliés au 20/02/2023	2022	2023	Evolution
Club affiliés	470	496	5,5%

21
86240 ITEUIL
Tél : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

La poursuite de la progression du nombre des licences est une excellente nouvelle. Nous devrions atteindre les 500 clubs avant la fin de saison.

Arrivée Françoise R, Régine et William.

Délégué en vertu de l'arrêt
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affilié au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftirling.fr



2. Finances

2.1 Budget 2022

Le prévisionnel 2022 s'équilibrait par un prélèvement de 50K€. Le réalisé présente un déficit de 48 554 €, intégrant les subventions reçues (Numérique et Covid), les bons résultats des finales, et le règlement d'une partie de facture Exalto (logiciel) en avance de phase sur 2023/2024. Il est à noter que toutes les actions ont été réalisées.

2.2 Prévisionnel 2023

Les demandes initiales des commissions et services ont été revues à la baisse et chacun est invité à être rigoureux dans le respect des lignes budgétaires allouées. Ce prévisionnel intègre une progression des dépenses liées aux déplacements des délégations à l'International (nombre d'athlètes beaucoup plus élevé).

Le prévisionnel s'équilibrerait par un prélèvement.

Le Comité Directeur valide le prévisionnel 2023 à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Les documents seront transmis aux clubs dans les délais statutaires (1 mois avant AG).

3. Congrès 2023

3.1 Ordre du jour

La Présidente propose le déroulement de cette journée.

Arrivée Jean-Claude.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour des AG et les documents annexes (mandats et procurations) à l'unanimité avec 16 voix POUR.

Un Comité Directeur se tiendra le dimanche matin.

4. Point statuts et RI

Une refonte de nos statuts s'impose au regard des modifications imposées par le Ministère. Les textes proposés ont été relus et amendés. Les principales modifications concernent l'entrée de nouveaux membres (représentants des SHN, des arbitres et des entraîneurs) désignés par leurs pairs au sein des instances, ainsi que la commission d'éthique.

Le Comité Directeur valide les statuts et le RI pour présentation à l'AG, à l'unanimité avec 16 voix POUR

Arrivée Brigitte.

5. Point sur les commissions et services

Chaque responsable est invité à faire part de l'actualité de son secteur d'activité.

Communication : recrutement d'un nouveau photographe, Fabrice ARNOULD (Phototwirl Passion)

Médicale : intégration du médecin interne faite. Colyne LABARRE souhaite une licence individuelle.

Point spécifique sur le mode de sélection

La règle appliquée en cas d'omission d'une série dans un mode s'est avérée trop restrictive et a eu pour conséquence une chute importante du niveau des notes. Une modification du mode de sélection est proposée, uniquement pour les sélections de sélectifs à ligues N1 et N2 : prendre la meilleure des notes département/sélectif. Pour la sélection de ligue à demi-finale, le schéma 25%/75% serait reconduit, avec pour base des 25% la note retenue au tour précédent (la meilleure des deux). Ces modalités devraient permettre une progression naturelle de l'ordre de 2 points, sur la base des simulations effectuées par la sous-commission juges. L'obligation de participer aux compétitions départementales et ligues reste valable.

Le Comité Directeur valide la modification du mode de sélection proposé pour les N1/N2, applicable uniquement pour cette année, et pour le passage en ligue, à l'unanimité avec 17 voix POUR.

Cette procédure crée un traitement particulier dont la charge revient une nouvelle fois à Yannick.

Les réunions proposées aux entraîneurs seront reconduites sur les sélectifs, en fin de compétition, pour explications générales sur les notations.

Les déplacements entre juges aux tables seront limités aux seules notations nécessitant explications particulières (écarts significatifs), sur autorisation des PJs. Les compétitions étant sélectives, la procédure range fin sera appliquée autant que de besoin.

Arrivée Ghislaine.

6. Questions diverses

Les FDM des sélectifs seront transmises aux Présidents de ligue. En effet, le système ayant eu une défaillance, celles-ci sont reconstituées manuellement, générant une charge de travail conséquente.

Fin de réunion 21h27.

La Secrétaire Générale

Françoise Bordereau

